



Numéro 50

Novembre 2009

SOMMAIRE

- Page 1 :

Cap 2012 ...

- Page 2 :

déclaration du
24/11/2009

- Page 3 :

Appel cotisation ODO .

- Page 4 :

Les brèves et CR CHS
DI du Gard par J.Durand

- page 5 :

La nouvelle CE du SNAD.
Quelques photos en plus

- Page 6 :

Une question ? et
de «nouveaux marchés »

METEO CAP 2012 !!



On nous annonce qu' un orage
de plaquettes s'est abattu sur
Montpellier ce mardi 24 novembre.
Il n'y a vraiment plus de saison ...

Ce qui a entrainé des difficultés
de circulation à la Direction régio-
nale ce même jour ..



On peut tout de même noter que
quelques 234 plaquettes forment
ma foi, une bien belle «minorité»,
sans compter toutes celles que
nous n'avons pas pu sauver des
poubelles des divers services !

CGT - SOLIDAIRES - UNSA

Messieurs les directeurs,

Une fois n'est pas coutume, la déclaration préalable sera brève ... En effet, nous avons eu connaissance d'un courrier adressé au chef du BIC, par un DR, et qui, vu son contenu, ne nous engage vraiment pas à un dialogue serein ...

Une fois de plus, nous sommes amenés à constater les errements d'une hiérarchie des plus fourbes ...

Ce genre de document, ne peut que nous interpellé sur les motivations qui ont pu pousser à écrire ces lignes ...

Vous avez, face à vous un panel d'agents qui a assisté à quasiment toutes ces réunions CAP2012, auxquelles il est fait référence, et nous pouvons tous vous affirmer, qu'elles ne se sont pas toutes déroulées dans le monde merveilleux des « Bisounours », comme vous semblez le croire ou vouloir le faire croire ...

Certaines de ces réunions n'étant même pas arrivées à leur terme, tellement les questions ont été nombreuses, sans réponse pour la plupart, et ont entraîné des retards dans le « bon » déroulement des opérations ...

Alors nous nous posons certaines questions .

Pour affirmer tout cela :

- 1) Soit vous vous êtes fait b..... on va dire berné par vos subalternes, qui apparemment ne vous auraient pas franchement décrit les réunions, ce serait dans ce cas des fieffés menteurs ...
- 2) Soit vous avez eu une transcription exacte de vos zélés sous-fifres et dans ce cas c'est un mensonge éhonté de votre part ...
- 3) Soit vous nous prenez pour les derniers des abrutis ...

Dans tous les cas, vous comprendrez aisément que nous ne partagerons pas votre vision du « dialogue social » et, puisque vous écrivez, je cite :

« une minorité d'agents s'est montrée critique », cela ne vous prendra pas beaucoup de temps pour ramasser cette minorité de plaquettes ...

Pour aujourd'hui, nous n'avons plus rien à vous dire.



Œuvre des Orphelins des Douanes

118, avenue Jean Jaurès - 75019 Paris
Tél. 01.44.52.14.14 Fax 01.44.52.14.15

www.odod.fr

Madame, monsieur, chère ou cher collègue,

Vous êtes bénéficiaire potentiel de l'Œuvre et de ses prestations (secours orphelin, secours handicap, secours maladie, internat de Chalès, séjours de vacances pour enfants, etc.). Il ne vous est rien demandé en échange et nous vous assurons qu'en cas de besoin l'Œuvre sera là pour vous aider ou aider votre famille.

Si vous estimez que cette association est utile pour les douaniers, que son action est bénéfique, que les soulagements financiers et moraux qu'elle apporte sont précieux, vous pouvez concrétiser votre appui et manifester votre soutien à cette action.

Pour cela, devenez adhérent. Il vous suffit de verser la cotisation annuelle de 12€ et c'est tout. Cette cotisation fait l'objet d'un abattement fiscal de 66%. Il ne vous en coûtera donc que 4€ pour l'année.

Par ce geste vous aiderez l'Œuvre des douaniers qui aide les douaniers.

Votre adhésion viendra augmenter la force et le poids de l'ODOD. Vous vous inscrirez dans la chaîne de solidarité commencée en 1914 pour l'amour de nos enfants.

Merci de nous aider à aider ceux d'entre nous qui en ont besoin.

Si vous avez déjà adhéré pour 2009, ne tenez pas compte de cet appel, sinon remplissez le coupon ci-dessous et remettez-le à votre délégué régional ou renvoyez-le au siège avec votre chèque.

Merci

Le conseil d'administration



Œuvre des Orphelins des Douanes

(Coupon réponse nominatif à joindre obligatoirement à votre règlement et en cas **d'adhésions multiples joindre tous les coupons réponse**).

☐ Je verse le montant de ma cotisation (1) de 12 € avant le 31/12/09 : **12,00 €**

☐ Je verse en plus un don de (1) : €

Total de mon versement : €

M. ☐ Mme ☐ Mlle ☐

Prénom : NOM :

Comité :

Douanier : ☐ oui ☐ non Conjoint : ☐ oui ☐ non enfant : ☐ oui ☐ non

Autres :

Actif : ☐ Retraité : ☐ Grade : (Si à la retraite indiquer le dernier grade)

Adresse :

Suite :

Code postal : VILLE :

Tél : adresse mail :@.....

Après avoir complété le présent bulletin vous pouvez nous l'expédier à l'adresse ci-dessus ou le remettre à votre délégué régional.

(1) Les cotisations ainsi que les dons effectués à l'Œuvre des orphelins des douanes ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu (voir CGI).

BREVES

«Sans papiers» :

Alors que le mouvement de grève des travailleurs sans papiers s'intensifie en Ile-de-France (4.000 salariés en grève, selon la CGT), le conseil d'État vient d'annuler la circulaire du 7 janvier 2008 qui précise les conditions de régularisation par le travail. Le Medef s'impatiente aussi de la situation dans la mesure où les occupations d'entreprise se multiplient. De toutes parts, Éric Besson est sommé de revoir sa politique à l'égard des étrangers salariés.

Besson ... suite :

Edvige revient ?... L'Eric est Joueur, ce n'est pas l'origine ethnique ... c'est l'origine géographique ...!!!
Les fichiers ADN sont toujours là ...

Christina reste ... mais le Conseil d'Etat, saisi par diverses associations et syndicats, (AIDES, LDH, LGBT, CGT ...etc), a rendu son arrêt, et veut avoir communication du contenu... classé secret défense ... une première victoire.

<http://nonaedvige.ras.eu.org/IMG/pdf/CRISTINA-ArretCE310709.pdf>

CHS DI du 12/10/2009

Après la traditionnelle approbation du précédent PV, nous sommes entrés dans l'examen de l'ordre du jour.

1) crédits disponibles :

La DGDDI a demandé le financement des poubelles pour (ou contre) la pandémie, achat de 20 poubelles pour un coût total de 1992 euros .. L'incitation par l'ensemble du CHS de démarcher auprès d'autres fournisseurs, ayant été exprimée, il s'avère que les poubelles reçues sont bien ces dernières.!?

(NDLR : Des poubelles (anti-grippe ...) sont donc arrivées dans les bureaux, et pas n'importe quelles poubelles, le haut de gamme ... Brabantia... à 90 euros la poubelle ...tout ça pour récupérer des mouchoirs usagés, hypothétiquement souillés par des microbes d'une trop préoccupante maladie.

Il est vrai que l'on aurait pu acheter des poubelles «top-office» à 30 euros, mais chacun sait, quand on aime (ses agents ?!) on ne compte pas !!!!)

2) Lutte contre la pandémie : après exposé du médecin de prévention qui convient d'une baisse de l'activité grippale et donc d'une virulence modérée de cette dernière il a été recensé le nb de masques disponibles dans les administrations /

DGFIP : 8000 masques

DGCCRF : des masques sont à disposition (sic...)

DGDDI : 11700 masques plus des lunettes et des gants ...

3) questions diverses :

Il a été évoqué l'absence d'hygiaphone à la banque d'accueil du CDIF et un problème de filtres sur les climatiseurs du bureaux de douanes de Nîmes. Il semblerait que des filtres seraient absents (depuis quand ? On ne sait pas ...), ce qui, d'une part endommagerait les climatiseurs et d'autre part enverrait dans l'air ambiant des particules nocives de laine de verre ... (ndlr : tout va bien !!)
Une « expertise », histoire pour les entreprises de se rejeter la faute, serait en cours ...
A surveiller ...



Composition de la nouvelle CE

Abderrhamane ABOUGAYA
Elian BERNABE
François BIAUSSAT
Marc CABROL
Alain CASTANO
Marie-Ange CHALDOREILLE
Régis DAVRIEUX
Jacques DURAND
René FAUCET
Sylvie GOMEZ
Frédéric GRANDSIRE
Laurence GRANGE
Gilles LAROUQUETTE
Jacques NICLOT
Josiane OTTOLENGHI
Sandrine RAYNAL
Claude RIGAL
Philippe SIMON
Julien VERNIERES

Allez encore quelques unes pour le plaisir ...!!!



Qu'en pensez-vous de ces 2 textes...?

Eric Besson bloque l'adoption des tests ADN pour les immigrants (Reuters)

Texte 1 :

Le ministre de l'Immigration Eric Besson a annoncé qu'il refuserait de signer les décrets d'application de la loi permettant le recours à des tests ADN pour vérifier la filiation de candidats à l'immigration au titre du regroupement familial.

Texte 2 :

Code pénal, article 432-1 :

Le fait, par une personne dépositaire de l'autorité publique, agissant dans l'exercice de ses fonctions, de prendre des mesures destinées à faire échec à l'exécution de la loi est puni de cinq ans d'emprisonnement et de 75000 euros d'amende.

Et que pensez-vous qu'il arriva ...?????

Voici ce qu'envoient les boîtes d'interim à notre chère administration ... merci qui ???

le secteur public avec

L'article 21 de la loi du 3 août 2009 relative à la mobilité et les parcours professionnels dans la fonction publique ouvre la possibilité aux 3 fonctions publiques de recourir au travail temporaire.

Ainsi, les agences d'emploi peuvent désormais détacher du personnel intérimaire dans l'administration publique d'Etat, territoriale et hospitalière.

A cet effet, le code du travail est complété par les articles L. 1251-60 à L. 1251-63.

vos attentes

- remplacement de personnel (maladie - maternité - congés)
- surcroît d'activité
- vacances temporaires
- besoins occasionnels
- travaux urgents nécessités par des mesures de sécurité
- attente de la prise en fonction d'un agent

missions intérim
rechercher recruter travailler

15 années d'expérience dans le domaine de l'emploi

RÉACTIVITÉ

PROXIMITÉ

DISPONIBILITÉ

nos engagements

- gestion administrative et sociale
- analyse de poste
- recrutement
- une équipe de professionnels à votre écoute

en toute simplicité

un appel téléphonique suffit pour que Missions Intérim débute sa mission et réalise votre souhait

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite :

☐ prendre contact

☐ me syndiquer

Signature :

Nom :

Prénom :

Service :

Indice :

Adresse :

Ville :

Telephone :

Bulletin à renvoyer à :

SNAD-CGT - Local Syndical -244 rue Marcel Pellissier - 30021 NIMES CEDEX 1
snad@snad-cgt-montpellier.org